

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2025-36

LE VENDREDI 27 JUIN DEUX MIL VINGT CINQ A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO. M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M. Laurent DUGAS, M. Olivier ROUCHE, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSE, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD.

SECRETAIRE : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

nombre de conseillers :	
en exercice :	13
présents :	10
votants :	11
quorum :	7

PROCURATION :

M Philippe BEUGNON donne procuration à Mme Dominique HERPIN-POULENAT

ABSENT EXCUSE :

M David LE GLANIC

ABSENT :

M Romuald SEITE

CONVENTION 2025--2026 CENTRE DE LOISIRS « LES FILOUS »

Il est proposé au conseil municipal de renouveler la convention avec le centre de loisirs « Les Filous » qui accueille les enfants le mercredi pendant le temps scolaire 2025/2026.

Après en avoir délibéré, le conseil autorise Mme le Maire ou Mme la 1^{ère} adjointe à signer la convention d'accueil au centre de loisirs pour le mercredi avec M. le Maire de Villers-en-Arthies, dit que les crédits sont inscrits au budget 2025.

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT



La secrétaire de séance
Isabelle LEPICIER-CAPUTO

Envoyé le : 04/07/2025
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le : 04/07/2025
Publié le : 04/07/2025
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2025

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2025

Application agréée E-legalite.com